COMITE DU LOIRET
DE TENNIS DE TABLE

SAISON 2025 / 2026

Tableau des litiges/brûlages - Phase 2

N° du tour	Div.	Rencontre	Motif *	Joueur & club concernés		Sanction		Score	
				Club	Joueur(s)	Sportive	Amende	Avant	Après
1	D2-P2	-	5	DARVOY JSDH TT	-	Retrait équipe avant début Chpt	Engagement équipe	-	-
1	D6-P6	ENTENTE BAULOISE TT 4 - DONNERY TT 5	5	DONNERY TT 5	-	RAS dernière équipe	0,00 €	14 - 00	14 - F
2	D6-P1	CLUB MAGDUNOIS TT 5 - SARAN USM 7	5	CLUB MAGDUNOIS TT 5	-	RAS dernière équipe	0,00 €	00 - 14	F - 14
3	D4-P2	DADONVILLE TT 2 - ST MARCEAU ORLEANS TT 5	1	ST MARCEAU ORLEANS TT 5	Sébastien BEAUDU	Joueur brûlé dans l'équipe 5 (Type B)	15,00 €	05 - 09	14 - P
4	D6-P3	MENESTREAU 4 - CHATEAUNEUF 9	2	CHATEAUNEUF 9	-	RAS dernière équipe	0,00 €	12 - 02	12 - 02
4	D6-P4	PING SAINT JEAN 45 10 - L'HIRONDELLE 3	5	PING SAINT JEAN 45 10	-	RAS dernière équipe	0,00 €	00 - 14	F - 14
4	D6-P5	DARVOY TT 4 - VENNECY AS 2	1	VENNECY AS 2	Patrick CHENEAU (certificat médical)	RAS Certificat médical en règle.	0,00 €	09 - 05	09 - 05
4	D6-P6	ST MARCEAU ORLEANS 7 - ENTENTE BAULOISE 4	5	ENTENTE BAULOISE 4	-	RAS dernière équipe	0,00 €	14 - 00	14 - F

Motifs :

1	Joueur(se) non qualifié(e)	15 €	
2	Equipe incomplète	15 €	
3	Non transmission des résultats sur Internet (avant dimanche 17h)	15 €	
4	Feuille de rencontre non saisie (score et manches) sur Spid	15 €	
5	Forfait	45 €	Pas d'amende pour la dernière équipe du club
6	Participation d'un(e) poussin(e)	100 €	
7	Fraude sur feuille de rencontre constatée	150 €	

Brûlage type B: joueur ayant déjà joué deux fois dans une équipe de numéro inférieur
Brûlage type C: joueur ayant joué dans deux équipes différentes pour le compte d'une même journée
Brûlage type D: joueur ayant joué dans deux équipes différentes dans la même poule au cours de la phase
Brûlage type E: 2 joueurs ont joué la 2ème journée dans une même équipe alors qu'ils avaient joué la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.